

SUIVI DES CHANTIERS EN MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Pilotez votre chantier de A à Z

2 JOURS, 14 HEURES

MARCHÉS DE
TRAVAUX

CODE : MP61

Objectifs de la formation

Savoir appliquer le CCAG Travaux pour les marchés publics et la Norme NFP 03-001 pour les marchés privés

Suivre le déroulement d'une opération de travaux en toute sécurité administrative pour limiter les erreurs et les contentieux

Parmi nos formateurs

- QUESNE DESSOLIERS Caroline
Consultante, formatrice,
MC MANAGEMENT ET CONSTRUCTION
- SALIN Dominique
Consultant / AMO, gérant,
SOCIÉTÉ ICARE

Public concernés

- Assistant administratif et technique au sein de la maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre ; Conducteur de travaux ; Responsable de chantier ; Chef d'entreprise

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promotion d'été -10% : Sessions en virtuel : 1 188,00 €HT
- Promotion d'été -10% : Sessions en présentiel : 1 282,50 €HT
- Tarif Session en classe virtuelle : 1 320,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 425,00 €HT

Adopter la bonne méthodologie est essentielle dans le processus de suivi de chantier qui nécessite de la planification et de l'organisation. En effet, le suivi de chantier est l'ensemble de d'opérations qui garantissent le déroulement des travaux dans les meilleures conditions. Notamment, il est important de vérifier : la conformité du cahier des charges, la maîtrise des dépenses, le respect des délais et le respect des normes environnementales et de sécurité.

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de s'approprier la méthodologie pour appliquer le CCAG Travaux pour les marchés publics et la Norme NFP 03-001 pour les marchés privés, de suivre d'une opération de travaux en toute sécurité administrative pour limiter les erreurs et éviter ainsi les contentieux.

Distinguer les intervenants des marchés publics et des marchés privés

- Quels sont les acheteurs publics : le maître de l'ouvrage et ses assistants
- Connaître les autres intervenants, leurs rôles et leurs pouvoirs : maître d'œuvre, coordonnateur SPS, bureau de contrôle...

Quelles formes peuvent prendre les marchés d'entreprise et savoir interpréter leur contenu

- Appréhender les pièces du marché, la forme des prix : forfaitaires, unitaires, actualisables, révisibles
- Distinguer les formes de l'entreprise : groupement, sous-traitance
- Que recouvre le phasage du chantier : délais, tranches, allotissement, planning
- Quelles sont les limites des prestations entre les entreprises

Mettre en œuvre le suivi technique du chantier

- Piloter la phase préparatoire : éléments fournis par la maîtrise d'ouvrages et par les entreprises,
- Définir les plans d'implantation, le planning, la DICT
- Gérer les ordres de service : rédaction, signature et conséquences
- Organiser les réunions de chantier : rôle des différents participants, contraintes et limites
- Comment s'opère la modification des délais : traiter le cas des intempéries
- Quels sont les problèmes récurrents des chantiers

Comment mettre en œuvre le suivi financier et administratif du chantier

- Gérer les avances, les garanties financières
- Traiter les situations et acomptes, le paiement en cas de groupement ou de sous-traitant
- Calculer les pénalités, primes, intérêts moratoires
- Quelles conséquences en cas de travaux supplémentaires : les avenants, les ordres de poursuivre, l'augmentation et la diminution de la masse des travaux
- Que recouvrent les dépenses communes et le compte prorata

Maîtriser la procédure de réception et la fin du chantier

- Comprendre les procédures de réception et l'utilisation des formulaires
- Comment gérer les réserves lors de la réception : la retenue de garantie
- Distinguer le dossier des ouvrages exécutés (DOE) et le dossier d'interventions ultérieures sur l'ouvrage (DIUO)
- Dissocier le solde financier, le DGD et le mémoire en réclamation
- Quelles sont les modalités de résiliation avant l'achèvement

Dates

A distance (classe virtuelle) Paris

29-30/09/2025

25-26/11/2025

08-09/12/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.